Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1053

Artikel: La gabegie fédérale
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021009

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
26 septembre 1991 – nº 1053
Hebdomadaire romand
Vingt-huitième année

Rideau !

La campagne pour les prochaines élections fédérales démarre mollement, en Suisse romande surtout. C'est que les incertitudes de l'environnement international, l'essoufflement de l'économie et les péripéties de la construction européenne rendent difficile la tâche des partis, privés des solides certitudes d'antan.

Dans ces conditions, l'effondrement du communisme vient à point nommé pour donner, par antithèse, un nouveau brillant au capitalisme, à l'économie de marché, au libéralisme. Vous avez peut-être aperçu cette annonce publicitaire du parti libéral qui, sur fond des effigies de Marx et Lénine, proclame: «Rideau. L'avenir est libéral», associant à la déconfiture des régimes marxistes le «socialisme dirigiste». (*Lire également l'article de Claude Auroi dans notre rubrique* Forum.)

Si les raccourcis audacieux peuvent faire de bons slogans électoraux, ils sont de peu d'utilité pour comprendre le monde dans lequel nous vivons et n'offrent guère de réponses aux problèmes du présent. Les sociétés démocratiques occidentales, même si elles ne présentent pas l'état de délabrement social et économique des pays de l'ancien bloc communiste, ne manifestent pas une santé éclatante: partout le chômage progresse, les inégalités se creusent au point d'engendrer une population d'exclus économiques et sociaux; les efforts désespérés de relance économique continuent de mettre en coupe les ressources non renouvelables et à porter atteinte à l'équilibre écologique; sans parler de notre propre développement qui laisse en rade des continents entiers et alimente ainsi les conflits futurs.

Plus de marché, préconisent alors les tenants du libéralisme qui voient dans ces impasses la conséquence de contraintes étatiques trop nombreuses encore. Mais là où la déréglementation a été appliquée — on pense notamment aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne — les dégâts sociaux sont plus graves encore; de larges pans de la société ont été relégués à la marge.

Cette imagerie à la mode du Far-West

JD

suite à la page 2

La gabegie fédérale

(*jd*) Le Conseil fédéral voudrait provoquer une lame de fond négative contre toute nouvelle forme de taxe qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Dernier projet préparé par Otto Stich et révélé par le *Sonntags Blick*, une augmentation de 25 centimes (le Département des finances parle, lui, de 20 centimes) des droits de douane sur les carburants pour renflouer la caisse fédérale. L'idée en soi mérite examen puisqu'une partie de ces droits constitue l'une des ressources de la Confédération et qu'ils n'ont pas été adaptés au renchérissement depuis... 1936; ils se montent à 26.50 francs les 100 kilos bruts et sont affectés pour moitié à des dépenses routières. La surtaxe, elle, se montait à 5 centimes par litre en 1962 au moment de son introduction et a été régulièrement adaptée jusqu'en 1974, pour atteindre 30 centimes; elle est entièrement affectée à des dépenses routières.

On ne peut évidemment demander à la collectivité des prestations de valeur constante sans lui en donner les moyens. Ce qui par contre est inacceptable, c'est le désordre qui règne au sein de l'administration: au fil des mois les annonces se succèdent de nouvelles taxes en tous genres pour les motifs les plus variés, avec le sentiment désagréable pour le contribuable-consommateur qu'il va être soumis à une coupe en règle, alors même qu'aucune décision n'a encore été prise. Qu'on en juge: sont annoncés ou à l'étude l'ICHA sur les agents énergétiques, une taxe d'orientation sur les émissions de CO_2 et l'introduction d'un écobonus en fonction des kilomètres parcourus par les véhicules à moteur.

Présentées dans le désordre, ces propositions ne peuvent que provoquer l'incompréhension et la méfiance de l'opinion. Le Conseil fédéral doit maintenant dire clairement quels sont ses projets fiscaux en matière de protection de l'environnement, expliquer les avantages des solutions retenues et les effets qu'il en attend, et indiquer sans ambiguïté qu'il ne s'agit pas là d'augmenter les ressources de l'Etat. Puis décider, car le temps perdu ne fait que favoriser des controverses stériles et n'améliore en rien l'état de l'environnement. ■